

REUNION DU 21 AVRIL 2011

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: M.BARBE. L.NOLET. X.RATTE. C.FANTIN. B.DI BLAS. F.TURCIN. M.BONNET. R.SEGAULT. T.CORBERON. D.LOROT. O.SAVARY. JP.DURUP.

Absents excusés: C.DESPLAT (pouvoir X.RATTE). P.SODOYER (pouvoir G.ARNOUITS).

Secrétaire de séance: M.BONNET.

Il est donné lecture du compte rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Il est présenté le compte administratif de l'exercice 2010 qui s'élève pour la section de fonctionnement à la somme de 419 729.64€ en dépenses et 738 892.71€ en recettes, soit un excédent de 319 163.07€, et pour la section d'investissement à la somme de 490 539.70€ en dépenses et 305 191.25€ en recettes, soit un résultat négatif de 185 348.45€. D'où un résultat général excédentaire de 133 814.62€.

G.ARNOUITS quitte la salle. Maurice BARBE fait voter le compte administratif pour l'exercice 2010. Il est voté à l'unanimité des présents, soit 14 voix pour.

BUDGET PRIMITIF 2011

Il est soumis le budget primitif établi par la commission des finances qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 780 583€, et, en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 768 224.45€.

G.ARNOUITS fait voter le budget primitif. Il est voté à l'unanimité, soit 15 voix pour.

Taux des 4 taxes

La réforme de la fiscalité a entraîné la modification des taux, à savoir :

Taxe d'habitation : 17.83%

Foncier bâti : 15%

Foncier non bâti : 25.59%

Cotisation Foncière Entreprises : 20.48%

Travail saisonnier

Une personne pourrait être recrutée pour aider de mai à septembre afin d'assurer de petits travaux (tonte, arrosage, plantations, etc...).

Propriété, sise 3 rue de Bourgogne

Le notaire nous a adressé une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) pour la propriété, sise 3 rue de Bourgogne.

Les élus, à l'unanimité, décident l'acquisition de cette propriété.

QUESTIONS DIVERSES

P.P.R.

Tout au long de l'élaboration du PPR nous avons apporté une grande attention au secteur viticole. Toutefois, tout le village est au minimum en zone verte mais dans cette zone des contraintes fortes ont été constatées, exemple: les constructions doivent présenter un pignon ou une façade sans ouverture dans le sens d'écoulement de l'eau.

Vestiaires

Le club de tennis souhaiterait utiliser ces locaux pour l'équipe féminine. L'entretien des WC sera à faire.

Terrain de boules

Le terrain est bien fréquenté et il serait souhaitable de mettre une table. Il est proposé que la table de ping-pong soit déplacée sur l'aire bétonnée et que 2 bancs soient achetés. Les élus émettent un avis favorable à cette proposition.

Centre de Première Intervention

Matériel: le Centre de Gestion de l'Yonne s'est proposé de faire une commande de défibrillateur avec 6 autres départements afin de bénéficier d'un prix intéressant.

Effectifs: 3 nouveaux sapeurs-pompiers ont demandé à intervenir avec notre CPI. C'est avec plaisir que nous accueillerons M.et Mme RAIMOND et M.SPOOR.

INFORMATIONS DIVERSES

PPR - une erreur matérielle a été commise dans le règlement de la commune de Beine et elle a donc été rectifiée.

Gendarmerie - Deux contrôles de vitesse ont été faits et des avertissements pour les stationnements en dehors des emplacements ont été donnés.

Internet - les dernières statistiques sont remises à chacun.

Girod signalétique - le 21 mars un contrôle des panneaux a été fait.

Coopérative scolaire - Mademoiselle BARBE Pauline, directrice de l'école remercie la municipalité pour l'octroi d'une subvention à la coopérative.

Fête des voisins - la date retenue cette année est le vendredi 27 mai.

Réforme des collectivités - la 1^{ère} réunion aura lieu le vendredi 6 mai.

Séance levée à 23h 30mn.